COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16-04-2018

A75 : remblai de la Jonchère (au niveau de l'Auzon)
Sécuriser, anticiper, aménager

APRR procède à la sécurisation du remblai de la Jonchère sur la section de l'A75 reprise en concession depuis le 17 mai 2016. L'ouvrage d'art, dont les travaux ont commencé fin 2017, assurera une consolidation durable de ce tronçon. L'aménagement anticipe également la mise à 2x3 de l'A75 entre Clermont — Ferrand et l'échangeur de Saint-Amant-Tallende (n° 5) : une estacade va être posée sur les rangées de pieux béton d'ores et déjà installés : elle accueillera la future voie supplémentaire et la bande d'arrête d'urgence en direction de Clermont-Ferrand. Les travaux du remblai de la jonchère se termineront en décembre prochain.

Sécuriser

Malgré des travaux de consolidation réalisés par la DIR Massif Central en 2011, le remblai de la Jonchère sur l'A75 présentait des instabilités récurrentes. Des fissures étaient apparues et la chaussée était en partie déformée.
Après la reprise en exploitation de l'A75 entre Le Crest et Clermont-Ferrand, le 17 mai 2016, APRR a décidé de procéder à des travaux pour assurer la sécurité des automobilistes et stabiliser durablement ce remblai.
Depuis décembre 2017, la circulation se fait sur deux voies réduites en direction de Clermont-Ferrand afin de permettre les interventions de chantier.

Anticiper

La consolidation du remblai de la Jonchère est effectuée avant les travaux d'élargissement à 2X3 voies de l'A75 entre Clermont- Ferrand et l'échangeur de Saint-Amant-Tallende (n°5), situé sur la commune du Crest. L'intervention était urgente et ne pouvait être reportée dans le temps.
APRR a anticipé le futur élargissement : le nouveau remblai est dimensionné et prévu pour permettre la mise à 2x3 voies sans nouvelle intervention de consolidation. Ainsi, les travaux effectués par Bouygues Travaux Publics pour APRR prévoient une plateforme d'accueil des nouvelles voies.
Dès la fin des travaux de consolidation de remblai, fin 2018, APRR entrera dans la phase d'élargissement de l'A75. La circulation continuera à se faire sur deux voies réduites.

Aménager

Les travaux réalisés pour le remblai de la Jonchère constituent un véritable ouvrage d'art, permettant de sécuriser durablement ce tronçon autoroutier :

- Une estacade est mise en place sur les pieux installés en 2011 et sur une seconde rangée de pieux posée en parallèle de la première, côté bas du remblai ; cette estacade permettra d'accueillir l'élargissement à 2X3 voies.
- Chaque file de pieux est reliée par une poutre en béton armé, ancré par des tirants actifs de 35 mètres de long ;
- Un mur en béton armé est également réalisé sur une partie du remblai et ancré sur une nouvelle file de pieux dans la pente du talus actuel.
- Un épaulement en matériaux granulaire est installé sur la partie inférieure du talus.

Cet ouvrage, dont la réalisation est complexe et ambitieuse, nécessite un temps d'intervention long et s'articule directement avec les travaux d'élargissement à venir. À ce jour, l'installation des files de pieux et leur consolidation sont effectuées. L'estacade reste à poser pour supporter l'élargissement à venir.

À PROPOS D'APRR

Avec plus de 21 milliards de kilomètres parcourus par an sur les 2 300 km de son réseau, APRR et sa filiale AREA se placent au 4e rang des groupes autoroutiers européens. Les 3 500 collaborateurs du Groupe travaillent 365 jours par an, 7j/7, 24h/24 pour rendre possible toutes les envies et tous les besoins de déplacement, avec comme missions principales : sécuriser, accompagner et faciliter la mobilité.

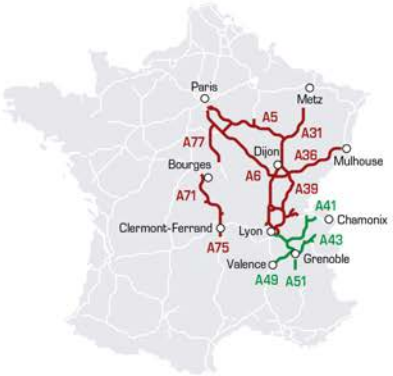

www.aprr.com

36 20 dites « MON AUTOROUTE »
Appel non surtaxé

CONTACTS PRESSE

• Marie-Agnès BERROU • Direction de la Communication & du Marketing • Tél. 04 26 68 45 95 • marieagnes.berrou@aprr.fr
• Claudine ROLLAND • Direction de la Communication & du Marketing • Tél. 04 26 68 45 52 • claudine.rolland@aprr.fr